



27190



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 février 2019

TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES POUR LE BULLETIN MUNICIPAL

Les tarifs des annonces publicitaires insérées dans le bulletin communal annuel sont fixés comme suit :

| FORMATS | TARIFS |
|----------------------------------|-----------|
| 5cm / 6 cm | 75€ TTC |
| 5 cm/ 9 cm | 100€ TTC |
| 5 cm / 19 cm | 150€ TTC |
| 13.5 cm / 19 cm | 250€ TTC |
| Offre promotionnelle Pleine page | 200 € TTC |
| Pleine page | 400€ TTC |

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : PRIX DES EMPLACEMENTS

Le prix d'occupation du domaine public toute l'année est fixé à 10 € par an.

SYNDICAT D'ELECTRICITE : REMBOURSEMENT DE LA DETTE ?

Jusqu'en 2009, les communes avaient la possibilité de payer au syndicat d'électricité les travaux du réseau électrique par annuités. C'est ce que le Fidelaire avait choisi. A ce jour, la dette restante s'élève à 11 969.88 € et le SIEGE (Syndicat d'Electricité) propose de l'abaisser à 7 979.78€ en cas de remboursement anticipé. Le conseil décide d'accepter ce mode de remboursement de la dette.

DEPENSES NOUVELLES AVANT LE BUDGET PRIMITIF

M. Le Maire est autorisé à mandater les dépenses d'investissement suivantes avant l'adoption du budget primitif 2019 : achat d'une remorque 3 878.00 €, achat d'une ponceuse professionnelle 874.80 €, achat d'un drapeau « Anciens Combattants » pour 1 167.79 €.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DU PARAFoudre DES CLOCHES ET DE L'HORLOGE DE L'EGLISE

La vérification des installations de protection contre la foudre et l'entretien des cloches et de l'horloge continuent d'être confiés à la société BIARD-ROY de Sainte-Austreberthe aux prix respectifs de 70 € ht par an et de 250 € ht par an.

DEVIS MUR DE LA BOULANGERIE

Suite au fort coup de vent du 20 décembre, une partie du mur d'enceinte de la boulangerie s'est écroulé. L'assurance ne prend pas en charge la dépense. Les 2 devis reçus s'élèvent à 3 739.20 € ttc et 5 640 € ttc. Le dossier est mis en attente pour le moment car les sommes paraissent élevées.

QUESTIONS DIVERSES

Vol des gouttières : dans la nuit du 12 au 13 février 2019, des gouttières ont été volées à l'église et aux services techniques. Le devis de remplacement s'élève à 2 062.80 € ttc. Le contrat d'assurance ne couvre pas ce genre de sinistres car seuls les biens intérieurs sont assurés contre le vol mais un geste devrait être fait.

Fête communale : Il est prévu une exposition de voitures rétros et de véhicules militaires, vu le succès remporté l'an dernier.

Panneaux de rue et de hameaux : il est demandé une nouvelle fois de repérer les panneaux de rue et de hameaux manquants ou abîmés.

Grand Débat National : Dans le cadre des grands débats nationaux mis en place sur tout le territoire, et à la demande de M. le Député F. Gouttefarde, une réunion aura lieu le vendredi 8 mars à la salle des associations à 20h30.

Etude ralentisseurs à Ste Anne : après visite sur place des services du département, un comptage va être mis en place afin de pouvoir déclarer cette zone en agglomération.

Plan Local d'Urbanisme : Lors de l'entrevue avec Mme FONTENAY, toutes les réclamations formulées lui ont été transmises pour avis et conseil sur la procédure à mettre en œuvre pour des aménagements.

Rangements de la salle des fêtes: Pour pallier le manque de place pour le rangement des équipements sportifs, une extension de la salle des fêtes est prévue dans la continuité de l'espace actuel dédié à ces matériels.

Toilettes publiques : un projet de création de toilette publique est à l'étude. Le choix de son implantation le long du mur du dortoir de la maternelle est guidé par 2 raisons : le raccordement à l'assainissement proche de l'école maternelle et la proximité de la salle des associations.

Fait au Fidelaire, le 28 février 2019

